



Festival & Concours
**de musique classique
de Lanaudière**

Par le  Centre culturel
Desjardins

Règlements et déroulement

62e édition - 2025

Table des matières

Informations pour tous

Règlements

- Généraux

- Volet Participatif (Festival)
 - Soliste
 - Musique de chambre
 - Famille
- Volet Concours régional
 - Soliste
 - Musique de chambre
 - Ensembles scolaires
 - Petits et grands ensembles
 - Concerto
- Volet Concours provincial
 - Soliste
 - Concerto

Frais d'inscription

Déroulement

Critères d'évaluation

Prix et bourses

Horaire et lieux

Informations pour tous

La période d'inscriptions débute le 4 décembre 2024 et se termine le 26 janvier 2025 à 23h59.

L'inscription et le paiement doivent se faire en ligne au :

<https://www.spectaclesjoliette.com/en-savoir-plus/inscriptions-au-festival-et-concours-de-musique-classique-de-lanaudiere>

Aucun remboursement ne sera possible après la réception du paiement. Il est également impossible de transférer celui-ci à un autre candidat. Tout paiement versé en trop sera versé au fonds des bourses.

Les horaires seront faits selon les catégories d'âges et l'instrument (sauf pour la catégorie Famille du volet Festival, qui sera en ordre alphabétique basé sur le premier nom de famille inscrit dans la liste des participants). **Une fois les horaires envoyés, aucune demande de modification ne sera acceptée.**

Les catégories d'âges pour les classes du volet Concours :

- o 5 à 11 ans
- o 12 à 17 ans
- o 18 à 25 ans

Pour toutes les catégories, les informations sur les pièces jouées (prénom et nom des compositeurs, titres, minutages et ordre d'exécution) doivent être fournies au moment de l'inscription au plus tard le 26 janvier 2025. Les participants doivent envoyer leurs partitions au format PDF et peuvent apporter des changements à leur répertoire par courriel jusqu'au 1er mars 2025 à : developpement@spectaclesjoliette.com Aucune modification ne sera acceptée après cette date et les dossiers incomplets seront disqualifiés.

N.B. Pour ne pas alourdir le texte, le masculin est utilisé comme générique et se veut inclusif.

Règlements

1. Généraux

- 1.1 Les candidats doivent respecter les règlements et les conditions d'admission du Festival et Concours de musique classique de Lanaudière. Tout manquement aux règlements peut entraîner la disqualification du candidat.
- 1.2 Tout cellulaire ou autre objet électronique doit être fermé dans la salle des auditions par respect pour tous.
- 1.3 Le Festival et Concours n'est pas responsable des bris, pertes ou dommages d'instruments ou de matériel.
- 1.4 Le jury se réserve le droit de ne pas octroyer tous les prix et les bourses s'il considère que le niveau n'est pas suffisant. En cas de litige, un comité nommé par le Festival et Concours sera appelé à rendre une décision qui sera sans appel.
- 1.5 Le candidat doit remplir un formulaire par instrument s'il s'inscrit pour plus d'un instrument.
- 1.6 Le candidat doit indiquer les numéros de mesure au début de chaque ligne de ses pièces.
- 1.7 Une même pièce (ou un mouvement d'une même pièce) ne peut être rejouée dans le volet Festival ou dans une autre classe du volet Concours (régional et/ou provincial).
- 1.8 Le Festival et Concours se réserve le droit de refuser des pièces selon le nombre d'inscription et la durée du répertoire.
- 1.9 Si applicable, le participant doit fournir son extension de pédale de piano.
- 1.10 Le participant est entièrement responsable de son accompagnement musical.
- 1.11 Le Festival et Concours se réserve le droit d'exiger une preuve de résidence principale ou de fréquentation scolaire dans Lanaudière (catégories régionales) ou au Québec (catégories provinciales).

-- Avis aux professeurs, parents et élèves --

Tout comportement irrespectueux ou inapproprié, envers un juge, une personne travaillant au Festival et Concours, un participant ou un parent sera sanctionné par le Centre culturel Desjardins: un professeur ou un parent se verra interdire le lieu des auditions l'année suivante et le participant pourrait se voir disqualifié de la présente édition et de l'édition suivante.

2. Volet Festival (Participatif)

2.1 Soliste

Le candidat doit :

- 2.1.1 Être âgé de 5 à 25 ans au 30 septembre 2024.
- 2.1.2 Être un instrumentiste ou un chanteur classique.
- 2.1.3 Résider dans la région de Lanaudière.
- 2.1.4 Performer de manière individuelle, avec ou sans accompagnateur.
- 2.1.5 Interpréter deux pièces de caractère différent. Il n'est pas exigé d'interpréter les pièces de mémoire.

2.2 Musique de chambre

Les candidats doivent :

- 2.2.1 Être âgés de 5 à 25 ans au 30 septembre 2024.
- 2.2.2 Être des instrumentistes et/ou des chanteurs classiques.
- 2.2.3 Être un ensemble d'un minimum de 2 musiciens dont 50% et plus des participants étudient la musique ou résident dans la région de Lanaudière.
- 2.2.4 Présenter une ou plusieurs pièces de leur choix.

2.3 Famille

Les candidats doivent :

- 2.3.1 Être des instrumentistes et/ou des chanteurs.
- 2.3.2 Être un ensemble d'un minimum de 2 musiciens dont 50% et plus des participants résident dans la région de Lanaudière.
- 2.3.3 Être un groupe ayant un lien familial (enfants, parents, oncles, tantes, cousins, etc.) dont au moins un enfant de 17 ans et moins au 30 septembre 2024.
- 2.3.4 Présenter une ou plusieurs pièces de leur choix (classique, pop, jazz, traditionnel).

N.B. Dans cette catégorie, le nombre total d'inscriptions retenues est limité à 10. Le Festival et Concours prendra les 10 premières inscriptions reçues et correctement complétées. Le Festival et Concours se réserve le droit d'en accepter plus si l'horaire le permet.

3. Volet Concours régional (Compétitif)

3.1 Soliste

Le candidat doit :

- 3.1.1 Être âgé de 5 à 25 ans au 30 septembre 2024.
- 3.1.2 Être un instrumentiste ou un chanteur classique.
- 3.1.3 Étudier la musique et/ou résider dans la région de Lanaudière.
- 3.1.4 Performer de manière individuelle, avec ou sans accompagnateur.
- 3.1.5 Jouer de mémoire - pour tous les instruments, sauf pour les sonates et la musique contemporaine.
- 3.1.6 Interpréter deux pièces OU deux mouvements d'une même pièce de caractère différent.

Durée maximale :

- 10 minutes pour les 5 à 11 ans
- 15 minutes pour les 12 à 17 ans
- 25 minutes pour les 18 à 25 ans

3.2 Musique de chambre

Les candidats doivent :

- 3.2.1 Être âgés de 5 à 25 ans au 30 septembre 2024.
- 3.2.2 Être des instrumentistes et/ou des chanteurs classiques.
- 3.2.3 Être un ensemble d'un minimum de 2 musiciens dont 50% et plus des participants étudient la musique et/ou résident dans la région de Lanaudière.
- 3.2.4 Présenter une ou plusieurs pièces de leur choix.

Durée maximale :

- 10 minutes pour les 5 à 11 ans
- 15 minutes pour les 12 à 17 ans
- 25 minutes pour les 18 à 25 ans

N.B. Si les participants ne jouent qu'une seule pièce, ils peuvent jouer 2 mouvements d'une même œuvre. Notez qu'un seul piano est disponible.

3.3 Ensembles scolaires

Le candidat doit :

- 3.3.1 Être un ensemble musical Lanaudois issu d'une institution scolaire
- 3.3.2 Être supervisé ou dirigé par un professeur.
- 3.3.3 Présenter le nombre de pièces désiré et choisir, ou non, de faire une pièce de réchauffement (qui n'est pas jugée).

Durée maximale (comprenant le réchauffement, l'entrée et la prestation. Tout retard sera sanctionné.) :

- 20 minutes par ensemble de niveau primaire.
- 30 minutes par ensemble de niveau secondaire.

N.B. Le protocole (entrée, sortie, salut et présentation générale) peut être pris en compte dans la notation des juges.

3.4 Petits et grands ensembles

Le candidat doit :

- 3.4.1 Être un ensemble musical Lanaudois, non issu d'une institution scolaire, supervisé et/ou dirigé par un chef d'orchestre.
- 3.4.2 Présenter le nombre de pièces désiré et choisir, ou non, de faire une pièce de réchauffement.

Durée maximale :

- 30 minutes.

N.B. Le protocole (entrée, sortie, salut et présentation générale) peut être pris en compte dans la notation des juges.

3.5 Concerto

Le candidat doit :

- 3.5.1 Être âgé de 5 à 25 ans au 30 septembre 2024.
- 3.5.2 Être un instrumentiste ou un chanteur classique.
- 3.5.3 Étudier la musique et/ou résider dans la région de Lanaudière.
- 3.5.4 Performer de manière individuelle, **avec accompagnateur**.
- 3.5.5 Présenter le nombre désiré de mouvements d'un concerto de son choix.
- 3.5.6 Jouer de mémoire - pour tous les instruments sans exception.

Durée maximale :

- 15 minutes pour les 5 à 11 ans
- 20 minutes pour les 12 à 17 ans
- 30 minutes pour les 18 à 25 ans

N.B. Dans cette catégorie, le nombre total d'inscriptions retenues est limité à 10. Le Festival et Concours prendra les 10 premières inscriptions reçues et correctement complétées. Le Festival et Concours se réserve le droit d'en accepter plus si l'horaire le permet.

N.B. L'introduction orchestrale peut être réduite au minimum requis pour correspondre aux limites de temps demandées.

4. Volet Concours provincial (Compétitif)

4.1 Soliste - Piano *Nouveau depuis 2024*

Le candidat doit :

- 4.1.1 Être âgé de 12 à 25 ans au 30 septembre 2024.
- 4.1.2 Étudier la musique classique et résider au Québec.
- 4.1.3 Performer de manière individuelle.
- 4.1.4 Jouer de mémoire - sauf pour les sonates et la musique contemporaine.
- 4.1.5 Interpréter deux pièces OU deux mouvements d'une même pièce de caractère différent.

Durée maximale :

- 20 minutes pour les 12 à 17 ans
- 30 minutes pour les 18 à 25 ans

Le candidat doit préparer un dossier de candidature contenant les éléments suivants :

- Curriculum vitae musical
- Enregistrement de deux pièces contrastantes

Les candidats sélectionnés pour l'audition seront contactés par courriel. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés. Veuillez noter qu'en cas d'égalité lors de l'évaluation des dossiers, la date de réception sera le critère déterminant pour sélectionner le candidat retenu.

N.B. Dans cette catégorie, le nombre total d’inscriptions retenues est limité à 10. Le Festival et Concours se réserve le droit d’en accepter plus si l’horaire le permet.

4.2 Concerto

Le candidat doit :

- 4.2.1 Être âgé entre 12 et 25 ans au 30 septembre 2024.
- 4.2.2 Étudier la musique classique et résider au Québec.
- 4.2.3 Être un instrumentiste ou un chanteur classique.
- 4.2.4 Performer de manière individuelle, **avec accompagnateur**.
- 4.2.5 Présenter le nombre désiré de mouvements d’un concerto de son choix.
- 4.2.6 Jouer de mémoire - pour tous les instruments sans exception.

Durée maximale :

- 20 minutes pour les 12 à 17 ans
- 30 minutes pour les 18 à 25 ans

N.B. Dans cette catégorie, le nombre total d’inscriptions retenues est limité à 15. Le Festival et Concours prendra les 15 premières inscriptions reçues et correctement complétées. Le Festival et Concours se réserve le droit d’en accepter plus si l’horaire le permet.

N.B. L’introduction orchestrale peut être réduite au minimum requis pour correspondre aux limites de temps demandées.

Frais d’inscription

	Festival (Participatif)	Concours régional (Compétitif)	Concours provincial (Compétitif)
Soliste	35\$/personne	50\$/personne***	75\$/personne
Musique de chambre	25\$/personne	30\$/personne	-----
Famille	50\$/famille	-----	-----
Concerto	-----	50\$/personne	75\$/personne
Ensembles scolaires	-----	100\$/ensemble	-----
Petits et grands ensembles	-----	100\$/ensemble	-----

*****40\$ pour une 3e inscription et plus dans une même famille (ex. : 3e enfant et plus OU 2 enfants, dont un qui est inscrit pour deux instruments)**

Déroulement

Volet Festival (Participatif)

- Dès son arrivée, le candidat doit se rendre à la table d'accueil des participants et remettre une copie de chacune des pièces qu'il jouera.
- Des locaux de réchauffement seront disponibles dans un local près du lieu des auditions.
- Après sa prestation, le candidat doit retourner s'asseoir dans la salle d'audition jusqu'à la fin de la session.
- Les juges donneront des commentaires oraux aux participants à la fin de chaque session.
- Un Coup de cœur sera choisi par les juges (classes Soliste et Musique de chambre) et il sera dévoilé au public lors du Gala le 4 mai 2025 au Centre culturel Desjardins.

Volet Concours (Compétitif)

Général

- Le candidat ou l'ensemble doit se présenter au moins 15 minutes avant le début de la session.
- Dès son arrivée, le candidat ou le responsable d'un ensemble doit se rendre à la table d'accueil des participants et remettre 1 copie de chacune des pièces qui seront présentées. Elles lui seront rendues après la session de son groupe.
- Des locaux de pratique seront disponibles dans un local près du lieu des auditions.
- Après sa prestation, le candidat ou l'ensemble doit retourner s'asseoir dans la salle d'audition jusqu'à la fin de la session.
- Tous les participants se verront attribuer une note et une couleur, soit bronze, argent, or ou or avec mention.
- Dans la catégorie régionale :
 - o Les couleurs seront annoncées à la fin de chaque session d'audition. Les notes des participants ayant reçu le bronze et l'argent seront envoyées par courriel dans les jours suivants l'audition.
 - o Les notes des participants ayant eu l'or et l'or avec mention seront connues des participants à la réception de leur certificat le jour du gala. Les certificats non récupérés seront envoyés par la poste.

- Dans la catégorie provinciale :
 - Les résultats de chaque catégorie (couleurs, notes et gagnants) seront annoncés par courriel dans les jours suivants l'audition.
 - Les gagnants doivent être présents lors du gala afin de récupérer leurs prix. Les certificats non récupérés seront envoyés par la poste.

Soliste et Musique de chambre

- Les commentaires écrits des juges seront envoyés par courriel aux candidats dans les jours suivants la journée d'audition.

Ensembles scolaires

- Un local sera attribué à chaque ensemble afin de permettre aux jeunes de déposer leurs choses et de s'échauffer. Il est recommandé d'avoir un adulte accompagnateur par ensemble en plus du chef.
- Chaque ensemble recevra un enregistrement vidéo de sa prestation, les commentaires écrits des juges et les commentaires audios de la part de l'un des juges dans les semaines suivant l'audition.

Liste des instruments qui seront sur place (selon les besoins indiqués sur les formulaires) :

- Piano électrique
- Bongos
- Xylophone
- Glockenspiel
- Batterie complète
- Tambourine sur pied
- Cymbale suspendue sur pied
- Medium tom sur pied
- Triangle
- Gong (tamtam)
- Amplificateurs pour les basses et les guitares
- Timbales
- Grosse caisse
- Cloches tubulaires
- Carillon tubulaire (chime tree)
- Conga

- Marimba
- Caisse claire
- Vibraphone

N.B. Chaque ensemble doit apporter les instruments auxiliaires, les baguettes et le(s) fil(s) de basse et de guitare.

Concerto

- Deux pianos à queue sont disponibles pour les auditions.
- Les participants sélectionnés pour jouer avec l'OSJJ et la Sinfonia de Montréal seront annoncés par courriel dans les jours suivants l'audition.
- Les commentaires écrits des juges seront envoyés par courriel aux candidats dans les jours suivants l'audition.

N.B. Les gagnants doivent être présents au gala du 4 mai 2025.

Critères d'évaluation

- Musicalité
- Qualité du son
- Rythme et pulsation
- Intonation
- Nuances
- Respect du texte (accents, articulations, etc.)
- Maîtrise des spécificités du répertoire choisi
- Appréciation générale de la performance

Prix et bourses

Volet Festival (Participatif)

- Un Coup de cœur sera choisi (Classes Soliste et Musique de chambre) par les juges et sera invité à performer lors du Gala du 4 mai 2025 au Centre culturel Desjardins.
- Le Coup de cœur recevra une paire de billets catégorie A pour assister à un concert de l'amphithéâtre de l'édition 2025 du Festival de Lanaudière (à l'exception du concert d'ouverture).

- Tous les candidats recevront un souvenir du Festival et Concours après leur prestation.

Volet Concours (Compétitif)

Un diplôme avec un sceau bronze, argent ou or sera remis à chacun des participants selon les notes suivantes :

- 80% à 84% - Bronze
- 85% à 89% - Argent
- 90% à 94% - Or
- 95% et plus - Or avec mention

N.B. Les bourses sont remises parmi les notes or ou or avec mention.

N.B. Un candidat ayant déjà remporté le 1er prix dans sa catégorie d'âge pourra se présenter à nouveau aux auditions, mais ne sera pas éligible pour ce prix l'année suivante.

Régional

Soliste

Pour les participants de 5 à 11 ans :

- 1ère grande bourse de 750\$
- 5 bourses de 100\$
- Une paire de billets catégorie A pour assister à un concert de l'amphithéâtre de l'édition 2025 du Festival de Lanaudière, à l'exception du concert d'ouverture, tirée au sort parmi les candidats ayant reçu l'or à la suite de leur audition.

Pour les participants de 12 à 17 ans :

- 1ère grande bourse de 1250\$
- Le 1er prix recevra une session d'enregistrement d'une valeur de 1000\$ offerte par le département de musique du Cégep régional de Lanaudière à Joliette. Le prix comprendra une captation sonore d'une durée de 4h et le mixage final au studio de musique du Cégep. Les pistes enregistrées seront remises au lauréat sur un support numérique. Les termes précis de l'enregistrement seront à définir entre le lauréat et la coordination du département de musique.

- 5 bourses de 200\$
- Une paire de billets catégorie A pour assister à un concert de l’amphithéâtre de l’édition 2025 du Festival de Lanaudière, à l’exception du concert d’ouverture, sera tirée au sort parmi les candidats ayant reçu l’or à la suite de leur audition.

Pour les participants de 18 à 25 ans :

- Le 1er prix recevra une bourse de 1750\$
- Le gagnant aura également la chance de faire la première partie d’un concert de la série OPUS 130 à la salle du Centre culturel Desjardins. Ce prix est accompagné d’un cachet de 500\$.
- 5 bourses de 300\$
- Une paire de billets catégorie A pour assister à un concert de l’amphithéâtre de l’édition 2025 du Festival de Lanaudière, à l’exception du concert d’ouverture, sera tirée au sort parmi les candidats ayant reçu l’or à la suite de leur audition.

Pour les participants de 8 à 17 ans :

- Trois bourses pour participer au Camp musical Père Lindsay seront tirées au sort parmi les candidats ayant reçu l’or à la suite de leur audition. Un tirage sera effectué à la suite de la journée d’auditions.
 - 1 bourse de 1000\$
 - 2 bourses de 500\$

Les bourses sont déductibles du montant total d’une inscription au camp pour l’été 2025 seulement, et ne sont pas transférables, ni monnayables.

Musique de chambre

Pour les participants de 5 à 11 ans :

- 1 bourse de 200\$

Pour les participants de 12 à 17 ans :

- 1 bourse de 400\$

Pour les participants de 18 à 25 ans :

- 1 bourse de 600\$

Un groupe sera sélectionné parmi les deux ensembles gagnants de 12 à 25 ans pour recevoir le prix de la Prestation sur la deuxième scène de l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay. Ce prix comprend un cachet de 300\$ pour le groupe, et pour chaque musicien dans l'ensemble, le stationnement, une boîte à lunch et une paire de billets gazon le soir du concert dans lequel ils joueront.

N.B. Les musiciens doivent être disponibles pour jouer à l'Amphithéâtre pour être éligibles au prix.

Ensembles scolaires et Petits et Grands ensembles

Pour le niveau primaire :

- 1re bourse de 600\$ remise par le Festival de Lanaudière
- 2e prix de 400\$

Pour le niveau secondaire :

- 1re bourse de 600\$ remise par le Festival de Lanaudière
- 2e prix de 400\$

Pour le niveau collégial :

- 1 bourse de 800\$

Concerto

Pour les participants de 5 à 11 ans :

- 1ère grande bourse de 500\$

Pour les participants de 12 à 17 ans :

- 1ère grande bourse de 750\$

Pour les participants de 18 à 25 ans :

- 1ère grande bourse de 1000\$ remise par l'Aramusique

Un musicien sera sélectionné parmi les deux gagnants de 12 à 25 ans pour jouer un mouvement de concerto accompagné par l'Orchestre symphonique des jeunes de Joliette lors de l'un de leurs concerts de la saison 2025-2026 (www.osjj.com)

Provincial

Soliste – Piano

Cette nouvelle classe est ouverte en alternance dans l'ordre suivant :

- Édition 2024 : Voix
- **Édition 2025 : Piano**
- Édition 2026 : Cordes
- Édition 2027 : Vents
- Édition 2028 : Guitare/harpe/percussions.

Pour les participants de 12 à 17 ans :

- 1ère grande bourse de 1000\$
- 2e prix de 500\$

Pour les participants de 18 à 25 ans :

- Le gagnant du premier prix se verra remettre :
 - Grande bourse Charles Richard-Hamelin d'une valeur de 1500\$
 - Bourse d'étude complète au stage de piano de l'Académie du Domaine Forget de Charlevoix 2025

N.B. Le récipiendaire doit déboursier les frais d'inscription de 90\$ pour participer au stage.

- Le gagnant du deuxième prix se verra remettre :
 - Une bourse d'une valeur de 750\$

Prix spécial du Carrefour culturel de Notre-Dame-des-Prairies

- Un récital d'une durée de 45 minutes, inclus dans la programmation de la saison 2025-2026.
- Un cachet de 1 000 \$ pour la prestation.
- Un hébergement le soir du concert, si nécessaire, pourra être fourni.

- Le lauréat de ce prix sera sélectionné parmi tous les participants.

3 paires de billets pour la production de l'Orchestre symphonique de Montréal *Roméo et Juliette* de Prokofiev en mai 2025 seront tirées parmi tous les participants.

Concerto

Pour les participants de 12 à 17 ans :

- 1ère grande bourse de 750\$

Pour les participants de 18 à 25 ans :

- 1ère grande bourse de 1000\$ remise par l'Aramusique

Un musicien sera sélectionné parmi les deux grands gagnants pour jouer son concerto accompagné par la Sinfonia de Montréal lors de l'un de leurs concerts de la saison 2025-2026.

Horaire et lieux

29 mars 2025 **Auditions Soliste provincial**
Local G-244, Cégep régional de Lanaudière à Joliette

30 mars 2025 **Auditions Petits ensembles**
Local G-244, Cégep régional de Lanaudière à Joliette

30 mars 2025 **Auditions Grands ensembles**
Salle multi de l'Académie Antoine-Manseau

5 et 6 avril 2025 **Auditions Soliste et Musique de chambre régional**
Local D-101, Cégep régional de Lanaudière à Joliette

12 avril 2025 **Auditions volet Festival (Participatif)**
Maison de la musique René-Charette

13 avril 2025 **Auditions catégories Concerto** - Régional & provincial
Théâtre Alphonse-Desjardins à Repentigny

15 avril 2025 – **Auditions Ensembles scolaires**
Salle du Centre culturel Desjardins

4 mai 2025 à 15h **Gala et remise des bourses**
Salle du Centre culturel Desjardins

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Centre culturel Desjardins:

developpement@spectaclesjoliette.com

450-759-6202 poste 110

Festival et Concours de musique classique de Lanaudière

20, rue St-Charles-Borromée Sud

Joliette, QC J6E 4T1

www.spectaclesjoliette.com